

Public : Interprètes ou futurs interprètes professionnel-le-s.

Prérequis : Aucun.

Durée : 2 jours, soit 12h.

Lieu : Siège de l'association Migrations Santé Alsace. → 24 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg (5ème étage).

Groupe de 15 personnes maximum.

Coût : nous contacter.

Formation accessible aux PMR et personnes en situation de handicap. Afin de préparer au mieux votre accueil, merci de nous prévenir lors des inscriptions si vous avez besoin d'aménagement. Contactez Sandrine Delozanne, référente handicap : s.delozanne@migrationsante.org

Formation « Comment tisser une rencontre interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers ? »

Programme de la formation

Jour 1 : La rencontre interculturelle dans l'accompagnement des mineurs isolés étrangers.

- Prise en compte de la culture dans l'accompagnement et la prise en charge des individus ;
- Repères sur les migrations et les traumatismes liés à l'exil ; Clarification des termes (immigré, étranger, demandeur d'asile, etc.) ; La rencontre interculturelle et ses concepts : représentations, cadres de références culturels, interaction et réciprocité, espaces de dialogue.

Jour 2 : Violences de l'exclusion et de l'exil (matin).

- Expérience de la migration ;
- Exil et séquelles de violences collectives et politiques ;
- Exclusion sociale et précarité.

Enjeux linguistiques (après-midi).

- Le dialogue avec un mineur isolé étranger allophone.

Jour 3 : Droit des étrangers : focus sur les mineurs isolés (matin).

- Historique du droit des mineurs isolés étrangers en France.
- En 2023, que dit le droit ?

Initiation à une méthode d'analyse interculturelle (après-midi).

Formateurs-trices presenti-es :

- Sociologue,
- Juriste,
- Psychiatre.

Objectifs :

- Avoir des éclairages théoriques et pratiques sur les notions d'accueil, de cultures et d'interculturalité ;
- S'initier à la démarche interculturelle dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescent-e-s ;
- Comprendre les sources de vulnérabilités des mineurs isolés étrangers et leurs répercussions sur la santé physique et psychique ;
- Connaître les droits des mineurs isolés étrangers.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques ;
- Méthodes actives basées sur les connaissances et la participation des professionnels-les ;
- Débats et réflexions sur les pratiques professionnelles.

En amont de la formation, vous recevrez un livret d'accueil ainsi qu'un questionnaire des attentes. A l'issue du stage, une attestation de formation vous sera remise ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Contact de notre organisme de formation :
formation@migrationsante.org

Sandrine Delozanne, référente handicap :
s.delozanne@migrationsante.org



Migrations Santé Alsace
Adresse : 24 rue du 22 novembre,
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 22 60 22
Mél : contact@migrationsante.org